

Les faqih étaient-ils plus audacieux que les hommes de lettres ?

Les faqih étaient-ils plus audacieux que les hommes de lettres en écrivant la sexualité ? Pourquoi les sociétés arabes, maghrébines et musulmanes tolèrent-elles les écrits des faqih sur la sexualité, caractérisés par les détails qui fouillent dans l'intimité charnelle, et en même temps rejettent et condamnent les écrits poétiques ou narratifs des écrivains littéraires qui traitent le même thème ?

Devant nous, en nous, une énorme accumulation, couche sur couche, s'est formée pendant quinze siècles, et qui a engendré un citoyen religieux, un imaginaire religieux et une hégémonie communautaire religieuse.

Toutes les valeurs humaines sont jugées, acceptées ou rejetées, selon cet imaginaire religieux.

Dès que la source est religieuse, la société est silencieuse et tolérante. Cette situation est commune pour le champ livresque, tout ce qui est écrit portant un voile religieux est incritiquable !

Le patrimoine arabo-musulman, notamment les livres de la jurisprudence et les encyclopédies de langue arabe, regorge de mots, de contes et de faits historiques sur la sexualité. Sans réserve, ils présentent au lecteur les méthodes pratiques, les détails descriptifs à propos des membres intimes des hommes et des femmes.

Ce patrimoine en livres est disponible dans des bibliothèques familiales et publiques, vendu sur les trottoirs et mis en valeur dans les lieux du culte, exposé à côté du Coran !

Les imprimeurs et les éditeurs ont joué un rôle majeur dans la promotion et la diffusion de ces livres sur la sexualité, en utilisant une reliure artisanale religieuse qui ressemble à celle du Coran, ou celles des livres des hadiths.

On trouve ces livres en éditions populaires et brochés reliés, à tous les prix et dans tous les salons de livre !

L'acceptation du livre dans une société gouvernée par le religieux, commence d'abord par son apparence religieuse.

La popularité des sex-books écrits par les faqih est due à la manière de composer ces livres. Les faqih en écrivant sur la sexualité usent d'un style religieux avec un préambule qui commence par la basmalah, la prière sur le Prophète et ses compagnons, prière à Dieu de conduire les musulmans aux paradis et les infidèles à l'enfer, remerciement du Sultan, ombre d'Allah sur terre... et afin de ne pas choquer le lecteur par tous ces détails charnels, le faqih utilise l'expression répandue : "Pas de pudeur dans la religion. La hayaa fi eddine." Le patrimoine livresque sur le sexe, la sexualité, le corps, la femme, l'homosexualité, est classé généralement dans la catégorie des livres de la jurisprudence et de la charia.

Des titres des faqih à l'image de Jallal Eddine Assouyouti, Ahmed Tifachi, Ahmed Bensalman, Abi Abdallah Tidjani, Annafzaoui, Ibn Daoud, Al Ghazali, Al Hossari... jouissent d'une tolérante réception grâce à leur apparence religieuse.

Il faut reconnaître qu'il existe, dans la culture arabo-islamique, une ruse jurisprudentielle qui rend ces sex-books admissibles au public.

Si ce patrimoine culturel sur la sexualité n'avait pas été classé répertorié dans le domaine du livre sacré, il aurait été incendié par les extrémistes religieux, comme cela a été le sort des livres de littérature et de philosophie.

Aujourd'hui, les pouvoirs militaires ou théocratiques arabes et maghrébins interdisent les romans qui abordent le sexe, même si cette description est implicite, leurs écrivains mis dans des prisons, subissant de la répression, mais ces mêmes régimes politiques n'osent pas interdire ces livres qui se cachent derrière une rhétorique jurisprudentielle. Les éditeurs des livres du patrimoine sur la sexualité insistent de mentionner souvent sur la quatrième de couverture que l'auteur du livre est un faqih, hafez, sharih interprète du Saint Coran, qu'il est l'héritier des grands érudits religieux, toute cette acrobatie, c'est pour faire avaler ce texte au maximum de lecteurs, et pour ne pas être rejeté ou frappé d'anathème comme c'était le cas de Naguib Mahfouz, Mohamed Choukri, Haidar Haidar ou même Nizar Qabbani...

La culture livresque jurisprudentielle du sex-book, a participé à la préservation de la culture islamique "diabolique" ! Bien que cette culture dispose d'une liberté dans ses propos, elle n'a pas pu libérer son lecteur. Elle l'a placé entre le dilemme islamique : le "halal" et le "haram". Cette culture jurisprudentielle de sex-books

n'a pas osé poser la question du droit à la liberté individuelle, le droit de la femme à la propriété de son corps, qu'on retrouve dans la bonne littérature romanesque.

A. Z.
aminzaoui@yahoo.fr